

La Maison Mosaïque

5, rue du Champet -73 000 - Chambéry le Vieux
04 79 71 94 90 – annette.mathelin@laposte.net

PRESENTATION DU PROJET

Notre nom : *Annette Mathelin - LA MAISON MOSAIQUE*

Notre « slogan » : *Vivre côte à côte et ensemble dans la solidarité*

Notre localisation : *Chambéry (Savoie)*

1)- Qui sommes nous ? *Une association créée en 2001 en Savoie*

En 2004, un premier lieu de vie s'est ouvert en Ardèche (près de Valence) dont le montage financier de l'achat de la maison est privé (société de propriétaires). Cette maison est occupée par une famille (trois enfants), deux personnes vieillissantes (88 et 64 ans), une femme en pré-retraite et un jeune (23 ans) en activité professionnelle. Une résidente est propriétaire, les autres résidents sont locataires. Ce projet a été soutenu par la Fondation de France et le Conseil Régional. Il a été récompensé par un trophée départemental « S'unir pour agir » décerné par la Fondation de France en octobre 2005.

2)- Quelles sont nos valeurs ? *le partage, la solidarité, la citoyenneté, l'écologie.*

3) - Le constat sur lequel nous fondons notre action :

Face à la rupture actuelle des liens sociaux entre générations, la solitude grandissante et la fragilité économique, de nouveaux besoins apparaissent. L'attention aux autres, le partage des expériences, l'ouverture d'esprit aux différences et l'entraide permettront de rester auteur de sa vie et de continuer ainsi à participer à une vie citoyenne enrichissante. Par ailleurs, dans une société confrontée à la longévité l'inter génération est devenu un nouveau défi.

4) - L'objectif que nous visons :

Créer des lieux de vie pour 12-15 personnes, hommes, femmes, seuls ou en couples, familles avec enfants, personnes âgées, jeunes salariés. Ces lieux de vie réunissent des personnes qui désirent fonder un mode de vie qui soit une alternative à notre société individualiste et consumériste. D'âges différents chacun offre à l'autre la richesse de son âge. Ces personnes désirent vivre solidairement dans un lieu ouvert aux autres, dans le respect des droits de l'Humain et du Citoyen. La Maison Mosaïque fait œuvre de construction d'une vie sociale humaine et enrichissante pour chacun et pour tous. Les lieux de vie Maison Mosaïque sont autogérés : la participation de chacun à la responsabilité et à la gestion est constitutive d'un fonctionnement démocratique et communautaire. Dans ces projets, les résidents animent certaines activités collectives dirigées, notamment vers l'éco citoyenneté. L'éthique de ces futurs lieux de vie est définie par une Charte.

Ce qu'est « La Maison Mosaïque » ?

Des logements individuels – *Chaque foyer aura son logement personnel où il continuera de mener sa vie selon ses habitudes et ses goûts.*

Des locaux collectifs – *Afin de privilégier la rencontre, la convivialité, les échanges, et l'harmonie, des activités (créatives, ludiques, physiques), des rencontres, des fêtes seront organisées par les résidents.. En effet, quels que soient son âge, sa formation et sa situation, chacun sait faire quelque chose et peut consacrer une partie de son temps à l'autre. Bien souvent l'activité à une fonction de médiation sociale. Les activités mises en place au sein des lieux de vie Maison Mosaïque seront ouvertes sur le quartier, le village, la ville...*

Un état d'esprit : *Proposer une autre forme de vie humaine et sociale pour vivre sans ségrégation. Animer un lieu d'ouverture et de partage. Harmoniser sa vie personnelle et son action citoyenne.*

5) - La date de naissance du 2^e projet :: *Chambéry le Vieux en 2004-*

6)- Les étapes de réalisation du projet : *Fin 2004, la municipalité de Chambéry décide la création d'une résidence destinée en priorité aux personnes âgées (2/3 de logements spécifiques personnes âgées). Elle a acquis un terrain situé au cœur du bourg du village de Chambéry le Vieux. Elle confie la construction à une société de HLM. Après un concours de définition, un architecte est retenu. Le projet s'affine entre les différents partenaires. Ce projet de construction d'une Résidence a obtenu l'accord de l'ensemble des acteurs du projet. Avec le bailleur le Conseil de quartier et Maison Mosaïque participent à la définition du cahier des charges : quatre bâtiments à 2 étages, balcons, rez de jardins, ascenseurs pour 2 bâtiments permettront d'accueillir 41 foyers. Un ensemble de 120 m² de locaux collectifs et un emplacement de 108 m² pour un commerce de proximité sont prévus. Les bâtiments convergent vers une zone végétale de 2000 m² intégrant un espace de jeux pour enfants. Des petits jardins familiaux seront créés à l'arrière de la Résidence. Les normes « HQE » sont appliquées et un chauffage urbain au bois et des panneaux solaires seront réalisés.*

Au sein de cette Résidence, l'association « Maison Mosaïque » créera son deuxième lieu de vie. L'association se propose de gérer les locaux collectifs et d'animer la Résidence.

7) – Toutes les ressources que nous avons réunies depuis le commencement (humaines, matérielles & financières)

Dix adhérents de l'association (célibataires, familles monoparentales, couples) postulent pour habiter au sein de cette Résidence de Chambéry le Vieux en s'appuyant sur les principes de la Charte de l'association. Des aides financières ont été obtenues par le Conseil Régional (Vie associative) et la Fondation de France. Ces aides ont permis d'accompagner le « groupe projet Maison Mosaïque » en vue de définir le fonctionnement du groupe au sein de la Résidence et de réfléchir à l'accueil des autres locataires de la Résidence. Ces aides permettront également la création d'une bibliothèque auto gérée et d'un potager collectif.

8) – Les Partenariats développés : *La municipalité de Chambéry, le Conseil de Quartier de Chambéry le Vieux, la Saïem (office HLM), le CCAS, le Conseil Régional, la Fondation de France*

9) - Les premiers résultats obtenus après 1 an : *Actuellement nous sommes en fin de construction de la Résidence. L'occupation des logements s'effectuera cet été. L'animation de la salle collective est en cours de définition. Lorsque tous les locataires seront installés, l'association favorisera la création d'une charte « voisins/voisines » avec tous les locataires.*

10) Les autres ressources dont nous avons besoin : *Des financements pour créer des activités, aménager les espaces verts et les potagers familiaux.*

11) - Ce que nous ferons des 5 000 € si le Prix nous est décerné : *– équiper une salle polyvalente pour diverses activités – 2/ installer du matériel de convivialité dans des espaces verts – 3/ créer un atelier multi-média*

Nous équiperons la salle collective : réfrigérateur, fours, matériel de cuisines, tapis de gymnastique, ordinateurs et imprimante pour un atelier internet seniors (communication avec la famille et ... le monde !). Nous aménagerons les espaces verts permettant aux personnes de la Résidence de se retrouver, d'échanger, de jouer, de surveiller les jeunes enfants ... par l'achat d'un kiosque et de bancs. Nous effectuerons des achats pour les potagers familiaux (bacs récupération d'eau de pluie ...).

12)- Mon projet est transférable voici comment : *Avec bientôt deux réalisations Maison Mosaïque a acquis une expérience pour réaliser Depuis plus de deux ans, nous recevons des demandes de soutien de personnes ou de groupes qui souhaitent créer des lieux de vie similaires. Un document « mode d'emploi » a été créé pour permettre aux personnes de réfléchir aux différentes étapes d'un projet. Par ailleurs, nous participons régulièrement à certaines réunions et rencontres de différents groupes.*

13) – Les personnes que nous pouvons contacter pour en savoir plus (Nom, adresse e-mail & N° de téléphone)

M. Bernard Hofbauer, adjoint au Maire de Chambéry le Vieux à la mairie de Chambéry le Vieux 04 79 62 24 54

Chambéry, le 19 mars 2009

La Présidente
Annette Mathelin

